



DÉLIBÉRATION

du 23 mai 2023

Présents : 26 Excusés : 1 1 pouvoir Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY Mme Rosalie OUTIN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Fabrice PAYEN (ayant donné pouvoir à M. Philippe THIBAudeau), <u>Assistait également au titre des services</u> : Philippe RENAUD, Marie LARDEUX, Fabienne PITON <u>Secrétaire de séance</u> : M. Philippe JAHAN <u>Date de la convocation</u> : 17 mai 2023</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 25 MAI 2023 Publiée, le 30 MAI 2023 Notifiée, le	
Délibération n°23.3.23	CULTURE <i>Modification des tarifs de la saison culturelle</i>

Madame le Maire expose aux élus qu'il existe actuellement 3 catégories de tarifs pour la saison culturelle, eux-mêmes déclinés en plein tarif, tarif préférentiel, tarif jeune, tarif abonné. Cette diversité de tarif engendre à la fois des confusions pour les spectateurs et des contraintes administratives (édition de billets, etc.).

Afin de simplifier les tarifs, la commission culture propose les tarifs suivants :

	Tarif Spectacle	Tarif Prémium
Plein tarif	14 €	18€
Réduit / Préférentiel	11 €	14€
Tarif jeune (-16 ans)	5 €	5 €
Tarif – de 6ans Billets offerts à l'occasion des vœux du Maire, de remerciements ou d'un tirage au sort	Gratuit	Gratuit
Abonné adulte	9€	9€
Abonné jeunes (- 16ans)	4€	4€

Le tarif spectacle s'appliquera à l'ensemble des spectacles de la saison culturelle excepté le ou les spectacle(s) le(s) plus important(s) (cachet plus élevé au-delà de 3 500€) où le tarif premium s'appliquera. Le tarif abonné adulte sera unique à 9€ par spectacle afin d'inciter les abonnements.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition de Madame le Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;


Vu l'avis de la Commission culture réunie le 24 avril 2023,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- ▶ **ADOpte** les tarifs tels que présentés ci-dessus, à compter du 1^{er} septembre 2023.
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Philippe JAHAN
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

